



DOUANE

ATELIER ADHÉRENT CFDT LES PÔLES GESTION DES PROCÉDURES

Cet atelier s'inscrit dans un cadre général de plusieurs consultations et ateliers participatifs à destination des adhérents CFDT.

Ce sont des réunions animées par le bureau national avec des adhérents de mêmes fonctions et/ou de mêmes missions.

Le but de ces ateliers est de trois ordres :

- **Renouer un contact direct avec les adhérents** dans une période sanitaire complexe qui a empêché des liens "normaux" entre les adhérents et élus (moins de tournées, de réunions de section, d'assemblées générales...)
- **Donner la parole aux adhérents et faire vivre la démocratie** au sein de notre organisation, valeur essentielle de la CFDT
- **Établir un nouveau revendicatif métier.** Nous devons nous adapter et nous moderniser continuellement afin de coller aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

CONSTATS

Bien que considéré comme la pierre angulaire d'un bureau et des relations douane-entreprises, ce service est malheureusement trop souvent sous-dimensionné ou en sous-effectif.

A chaque bouleversement juridique ou européen, les PGP sont au centre des politiques d'action douanière. Ce fut le cas lors de la mise en place du CDU ou du Brexit.

Les PGP souffrent d'un manque de considération et de valorisation.

Ils subissent également une crise de vocation avec un fort turn-over pour diverses raisons : le manque de reconnaissance, la haute technicité et la difficulté du poste ainsi que le souhait de nombreux collègues de privilégier des missions de contrôle plutôt que celles relevant de l'action économique...

Parallèlement, les PGP sont trop souvent utilisés comme des « bouche-trous » et récupèrent des missions qui ne leur étaient pas destinées initialement. Si cela peut démontrer la technicité, le savoir-faire et la qualité d'adaptation des agents en poste, cela alourdit très fortement un quotidien déjà extrêmement surchargé. On peut par exemple penser à l'instruction des garanties, le contrôle des critères communs et d'autres encore.

La suppression des Recettes Interrégionales, dramatique pour les collègues concernés, aura également un impact sur les PGP. En effet, qui sera en capacité d'être un soutien pour la mise en place des autorisations de garantie globale, qui va gérer les procurations en douane...

Le « Service Grands Comptes » devra réaliser les missions d'audit OEA en lieu et place des SRA. Cette mesure, qui va surcharger le service et mettre en danger les SRA, pourrait également être une future préfiguration d'un transfert de l'ensemble de l'activité SRA vers les PGP.

ATELIER
ADHÉRENT

Revoir :

Service viticulture
Mission Sureté
Agents exerçant à l'EPA-Masse
Enqueteurs
Outre-Mer
Pôle contrôle
Unités aéroportuaires en 12 H

LES PÔLES GESTION DES PROCÉDURES

A venir :

Services CI
Chefs d'équipe en SU
Chefs de service et adjoints
Informaticiens
Maitre de Chien
Motard

 @fedefinancescfdt

 @cfdtfinances

FINANCES.CFD.FR

REVENDEICATIONS

- Il faut **redimensionner les PGP** trop souvent **en sous effectifs** mais également les services en lien avec les PGP (rédacteurs PAE, DG...)
- Il est absolument impératif de **maintenir un maillage de services et de PGP important**. Ceux-ci doivent être au plus près des entreprises, des TPE-PME notamment, qui ont un besoin fondamental de proximité.
- Il est nécessaire de **proposer une formation professionnelle approfondie et efficace, adaptée aux besoins et à la technicité des agents des PGP**. Elle doit être suffisamment longue et exhaustive afin de couvrir l'ensemble du champ professionnel relatif aux missions des PGP.
Sur ce point, un guide des attributions des PGP serait le bienvenu aux regards des trop nombreuses tâches demandées aux agents des PGP et qui parfois ne devraient pas relever de leur champ d'action.
- On doit **revoir le positionnement du PGP au sein du bureau principal** :
Ainsi, le PGP doit être intégré dans le dispositif du bureau, notamment dans les échanges avec les autres services tel le pôle contrôle par exemple et ne pas y figurer uniquement pour la partie « RH » des agents.
En effet, le PGP est trop souvent considéré comme une annexe du PAE et parfois, en effectue les missions.
A titre général, les missions de contrôle et d'action économique sont très souvent trop cloisonnées.
- Il est impératif de **valoriser le travail des agents des PGP au regard de la technicité et de l'engagement demandés mais également des difficultés à recruter et à pérenniser les agents sur le poste**.
Cela peut être une valorisation financière - il est ainsi inadmissible que les agents des PGP soient exclus des compensations-, valorisation de carrière...
D'un point de vue professionnel, la hiérarchie directe, intermédiaire et supérieure doivent reconnaître le travail des agents des PGP. Les Divisions sont trop souvent absentes sur ces missions PGP.
- Afin d'aider et accompagner au mieux les agents dans leurs missions, il faut **créer un outil de recherche informatique et de banque de données qui soit accessible, complet et fonctionnel** (y compris un annuaire des agents des PGP, un annuaire des compétences des bureaux...).
L'information est trop souvent parcellaire, difficile à trouver. Il en résulte des fonctionnements et des méthodes qui peuvent être divergentes selon les bureaux.
S'il est important de laisser de la souplesse de traitement aux services, il n'est pas cohérent que ces traitements soient trop différenciés pour des situations identiques ou similaires. Il faut une harmonisation des pratiques. Celle-ci doit intervenir à tous niveaux (Bureaux, Directions, RI...).
Les applicatifs informatiques doivent être interconnectés afin de non seulement faciliter et simplifier le travail des agents mais aussi éviter le travail redondant (perte de temps et source d'erreur).
L'Administration doit enfin comprendre que les agents ont besoin d'applicatifs simples, efficaces et efficaces.
De même, les trop nombreux tableaux statistiques à remplir par les agents sont bien souvent inutiles et demandent du temps.
- **L'activité des agents n'est pas quantifiée à sa juste valeur**, seul l'indicateur E8 existe et ne concerne même pas tous les PGP. Le travail parallèle et chronophage n'est pas regardé par la hiérarchie (réponses téléphoniques, courriels, gestion et traitement des demandes relatives aux applications informatiques...).